

SICAV DE DROIT BELGE

BELFIUS EQUITIES, Place Rogier 11, 1210 Bruxelles - OPCVM Numéro d'entreprise : 0444.229.910

AVIS

Le Conseil d'Administration de la sicav a été avisé par Candriam Belgium de la restructuration à venir au sein de Candriam comme suit :

Candriam Belgium, Avenue des Arts 58 – B-1000 Bruxelles (**Candriam Belgium**) et Candriam France, 40, rue Washington – F-75408 Paris Cedex 08 (**Candriam France**) seront toutes deux absorbées par leur actionnaire unique et société mère **Candriam Luxembourg**, société en commandite par actions luxembourgeoise ayant son siège social au 19-21, route d'Arlon, L-8009 Strassen et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B37647 (**Candriam Luxembourg**), via une fusion luxembourgeoise par absorption conformément à l'article 1021-1 (et suivants) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée (la Loi de 1915) (la **Fusion**).

En vertu de la Fusion, Candriam Belgium et Candriam France cesseront d'exister et tous les actifs et passifs, y compris tous les droits et obligations contractuels ou autres envers des tiers, de Candriam Belgium et Candriam France seront transférés à Candriam Luxembourg par voie de succession universelle conformément à l'article 1021-17 de la Loi de 1915, avec effet au 01/07/2022 (la **Date Effective**).

Ainsi, à compter de la Date Effective, les effets seront les suivants :

- la dénomination de Candriam Luxembourg sera changée en **Candriam** ;
- la fonction de gestion de portefeuille continuera à être assurée, dans les mêmes conditions, directement par **Candriam** et/ou par une ou plusieurs de ses succursales, à savoir Candriam – Belgian Branch, Candriam – Succursale française, Candriam – UK Establishment (les **Succursales**).

Les investisseurs des compartiments Belfius Equities Global Heath Care et Belfius Equities Robotics & Innovative Technology sont informés de la mise en place d'une commission de commercialisation de Max. 0,07% à dater du 01/07/2022. Les investisseurs des compartiments concernés qui le souhaitent peuvent, durant un délai d'un mois à dater de cette publication, demander le remboursement de leurs parts, sans aucun frais (à l'exception des taxes et impôts prélevés par les autorités des pays où les parts sont vendues).

Le prospectus sera mis à jour en conséquence pour refléter ces changements avec effet au 01/07/2022.

Le projet de prospectus est disponible gratuitement sur demande.

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques sont disponibles gratuitement au siège social de la sicav, de l'établissement chargé du service financier en Belgique et de ses agences (Belfius Banque S.A., place Rogier 11, 1210 Bruxelles), ainsi qu'auprès de RBC Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, entité chargée des facilités au Luxembourg, ou sur les sites internet www.belfiusip.be et www.belfius.be.

Le conseil d'administration